

Cahiers du Cédic

n° 6/8 – Janvier 2016 – p. 101-113

[Ala, A la, Alla]

**L'imprimerie J. Felix et Fils, un témoin de l'industrie du
livre à Bruxelles au XX^e siècle**

par Bruno Liesen

Bruno Liesen, L'imprimerie J. Felix et Fils, un témoin de l'industrie du livre à Bruxelles au XX^e siècle

Merci à Jean-Pierre (†), Francis et Guy Felix pour les précieux renseignements et les archives qu'ils m'ont si aimablement communiqués.



Né le 29 avril 1877 à Duisburg (Tervuren), Jean-Baptiste Felix¹ est l'aîné d'une famille de sept enfants. Son père, Henricus, est cultivateur. Comme Jean-Baptiste manifeste très tôt des dispositions pour les études, il se fait inscrire au collège des jésuites de Turnhout où il effectue ses humanités gréco-latines. Il débute sa carrière professionnelle comme représentant de livres et fournitures scolaires pour la maison Albert Dewit, enseigne bien connue de la rue Royale. En 1905, Jean-Baptiste épouse Maria Debeer (1873-1956), également native de Duisburg. Ils auront trois enfants, Rosa (1906-1979), Charles (1910-2000) et Guillaume (1913-1973).

Le jeune couple vient s'établir à Schaerbeek, rue du Cornet. Jean-Baptiste ouvre alors une modeste imprimerie rue de Stassart à Ixelles, en s'associant avec un ami hollandais, un certain Droog, qui se reconvertira dans les assurances. Ensuite, il s'installe à son compte comme éditeur spécialisé dans les journaux de mode, comme *Les jolies modes de Paris*, publication mensuelle avec couverture en couleurs qui paraît dès 1912 et jusqu'au début des années 1920. Pour l'impression, il semble avoir eu parfois recours à d'autres imprimeurs, comme Edmond Odry, dont l'adresse figure dans certains numéros des années 1920-1921. L'annuaire du commerce le renseigne comme éditeur dans son édition de 1914, comme libraire (!) dans celle de 1920, toujours à l'adresse de son domicile, 20 rue Albert de Latour, à Schaerbeek². En 1922, il installe une plus grande imprimerie non loin de son domicile, au 18 rue Thomas Vinçotte³.

Vers 1927, il rachète l'atelier du ferronnier d'art A. Demesmaeker, 31 rue de l'Inquisition, avec une maison d'habitation attenante, située au n°29, pour y fonder l'Imprimerie J. Felix et Fils⁴. Celle-ci se situe à un jet de pierre de la rue Thomas Vinçotte, mais sur le territoire de la Ville de Bruxelles. La maison, millésimée 1900, communique avec l'atelier. La façade de cette maison bourgeoise de style éclectique, de deux niveaux sous toit mansardé, est ornée de pièces en fer forgé très remarquables d'inspiration Louis XV, probablement conçues par Demesmaeker et comprenant notamment des balcons et une imposante porte cochère.

¹ Son nom de famille est orthographié tantôt avec accent (Félix), tantôt sans accent (Felix). Cette dernière option a été retenue car dans les archives familiales (livret militaire, documents imprimés et/ou édités par l'entreprise, en-tête de lettres...) « Felix » apparaît sans accent.

² Ad. Mertens & Rozez, *Annuaire du commerce et de l'industrie en Belgique*, 65^e année, Bruxelles, 1914, p. 1775 ; *Ibid.*, 1920, p. 1497. Sur cet annuaire, source incontournable pour l'histoire du commerce et de l'industrie, mais à manier avec précaution vu ses erreurs et imprécisions : K. Velle, *De betekenis van de Annuair du Commerce et de l'industrie de Belgique*, « De Roede van Tielt », t. 13, 1982, p. 42-70.

³ Cette nouvelle adresse apparaît pour la première fois dans l'annuaire de 1923, en plus de l'adresse du domicile, toujours sous la rubrique « éditeurs » (Mertens & Rozez, *Annuaire...*, 1923, p. 1410).

⁴ Le changement d'adresse est enregistré dans l'annuaire de commerce dès son édition de 1928 (Mertens & Rozez, *Annuaire...*, 1928, p. 1768). Voir aussi : *Annuaire officiel des industries du livre et de la papeterie de Belgique*, 1933, Bruxelles, 1933 p. 163 : cet annuaire professionnel, co-édité par la Fédération patronale belge des industries du livre et l'Office de la papeterie, classe l'établissement J.-B. Felix dans la catégorie des imprimeurs typographes.

L'ensemble existe toujours et Le bâtiment est répertorié à l'*Inventaire du patrimoine architectural* de la région de Bruxelles-Capitale⁵.



Le fils aîné, Charles Felix, y établit son domicile. Dès la fin de ses humanités, il est entré dans l'entreprise de son père. Son frère cadet Guillaume suivra le même chemin. Le premier sera avant tout linotypiste, formé sur le tas. Le second s'occupera essentiellement de la comptabilité et de la facturation. Jean-Baptiste Felix reçoit les clients, établit les prix et consacre le reste du temps à corriger les épreuves, une tâche fastidieuse à laquelle l'ancien élève des jésuites apporte un soin particulier. Après la guerre, Jean-Baptiste, qui approche de la septantaine, connaît quelques ennuis de santé et décide de se retirer en laissant l'entreprise entre les mains de ses fils.

L'imprimerie occupe les locaux de l'ancienne forge, composés d'un premier atelier construit à l'arrière de la maison et d'un second atelier à deux niveaux édifié sur la parcelle voisine, au n°31, par l'architecte Adrien Delpy. En 1938, Jean-Baptiste Felix fait appel à l'architecte Edmond Deswarte pour exhausser et modifier complètement le n° 31⁶.

En façade, le bâtiment comporte désormais trois niveaux. L'agencement de l'imprimerie est conçu avec une logique imparable. Les clients sont reçus au bureau, situé au rez-de-chaussée. Les manuscrits sont envoyés à la composition tout en haut, au deuxième étage, où sont installées quatre Linotypes et, en façade, un atelier de menuiserie et deux presses à pédale. Le plomb est fondu dans le creuset de l'ancienne forge. Les lignes produites par les Linotypes sont acheminées à la typographie, située au premier niveau, où sont installés les marbres, les casses de caractères mobiles et la presse à épreuves. Les compositions sont ficelées et montées dans des châssis métalliques. Ceux-ci sont ensuite envoyés par ascenseur jusqu'aux presses, au rez-de-chaussée côté jardin. Le parc machines comporte trois presses Planeta datant des années 1920-1930, disposées côte à côte.

Dans les années 1950, les Felix feront encore l'acquisition d'une presse à feuilles de plus petit format, d'une presse à pédale Heidelberg et d'une plieuse automatique à poches. Ce seront là leurs derniers investissements. Après l'impression, les feuilles sont transférées à l'atelier de brochage où elles sont pliées et conditionnées pour l'expédition. Cet atelier comporte le matériel de pliage, de rognage et d'agrafage.

Outre les deux fils, l'établissement occupe jusqu'à 20 ouvriers. Chaque machine a son conducteur attitré et l'entreprise est dirigée de main de maître par J.-B. Felix, qui règne en véritable patriarche sur son personnel, comme sur sa famille. Sous l'Occupation, la plupart des ouvriers ayant été mobilisés, puis soit emprisonnés, soit déportés, l'entreprise ne tourne

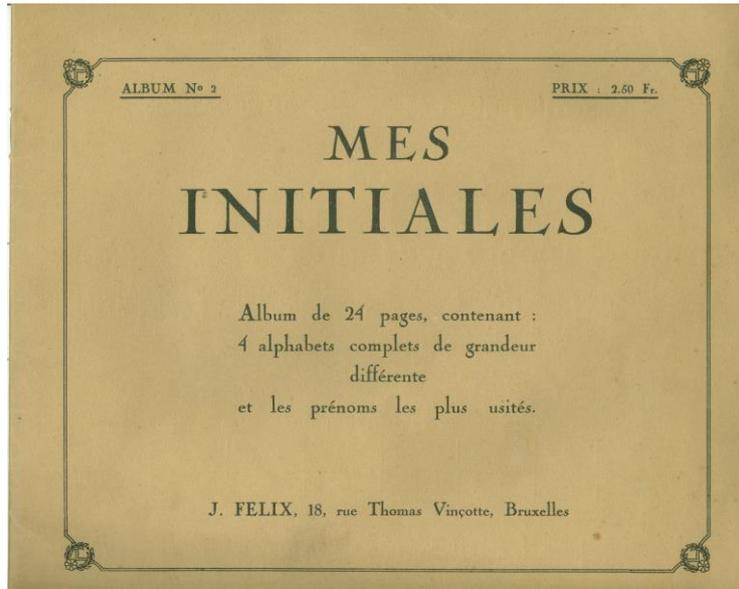
⁵ <http://www.irisonument.be/fr.Bruxelles_Extension_Est.Rue_de_1_Inquisition.29.html> [consulté le 26/08/2015].

⁶ Voir fiche citée en note 1.

plus qu'avec deux ou trois ouvriers. Après la guerre, la première femme fait son apparition au sein du personnel ; elle est en charge de la manutention, du pliage et de l'encartage. À la fin des années quarante, le patron organise à plusieurs reprises pour son personnel et sa propre famille des voyages en car dans les Ardennes, en Hollande – au Keukenhof – et à Monschau.



L'imprimerie Felix est spécialisée dans la production de périodiques. Ce sont d'abord des journaux de mode, comme *L'Écho de la Mode*, imprimé en quadrichromie avec en supplément des patrons de couture sur papier calque, pré-piqués et pliés sur place. Tout au long des années 1920-1930, la maison publie aussi des *Modèles de broderie*, à un rythme mensuel, ainsi que divers albums de travaux féminins : *Jolies modes. Album de filet*, comprenant modèles et trames de broderies, *Mes initiales*, modèles d'alphabet pour le marquage du linge, des draps, etc. Les commandes peuvent être adressées à J.-B. Felix ou à sa fille Rosa épouse Dewallef.



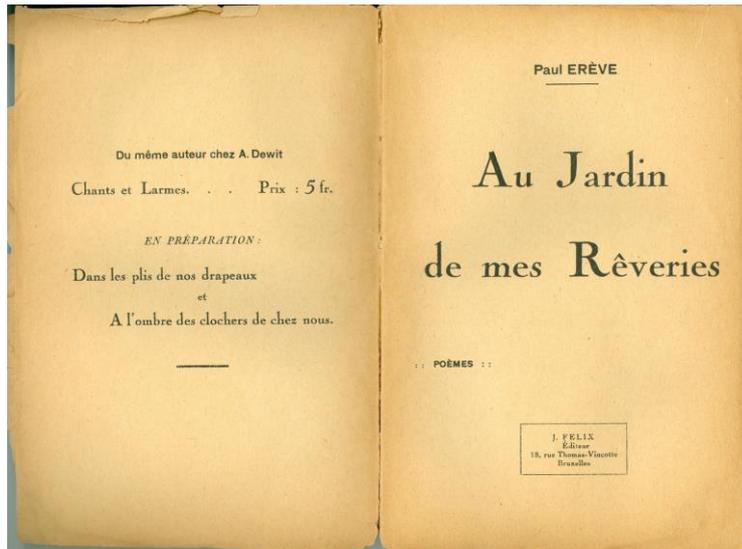
Dans les premiers mois de 1940, J.-B. Felix imprime le journal paroissial *La Croix de Belgique*, fondé en 1923 par les pères assomptionnistes. L'invasion du pays par les troupes allemandes en interrompt la publication. À la Libération, l'imprimerie reprend l'impression de la version flamande de cet hebdomadaire, *Het Kruis*, tiré à 50 000 exemplaires et distribués dans toutes les paroisses flamandes du pays⁷.

En 1944, J.-B. Felix sert aussi de prête-nom à la direction du journal *Bravo !*, hebdomadaire de bande dessinée belge lancé avant la guerre par Jean Meuwissen et qui avait connu ses plus belles heures sous l'Occupation, avec des auteurs belges et français comme Edgar P. Jacobs, Jacques Laudy, Alain Saint-Ogan, Sirius, Albert Uderzo et d'autres. Il était imprimé par la S.A.R. (Société nonyme de rotogravure d'art), importante entreprise fondée en 1928, située place de la Vaillance à Anderlecht et dont Jean-Baptiste Felix était administrateur. On y réalisait principalement, tant en offset qu'en rotogravure : *Le Patriote illustré*, *Ciné Revue*, ainsi que l'hebdomadaire *Femmes d'aujourd'hui*, fondé en 1933 par Rosita Verbeek et édité par Jean Meuwissen.

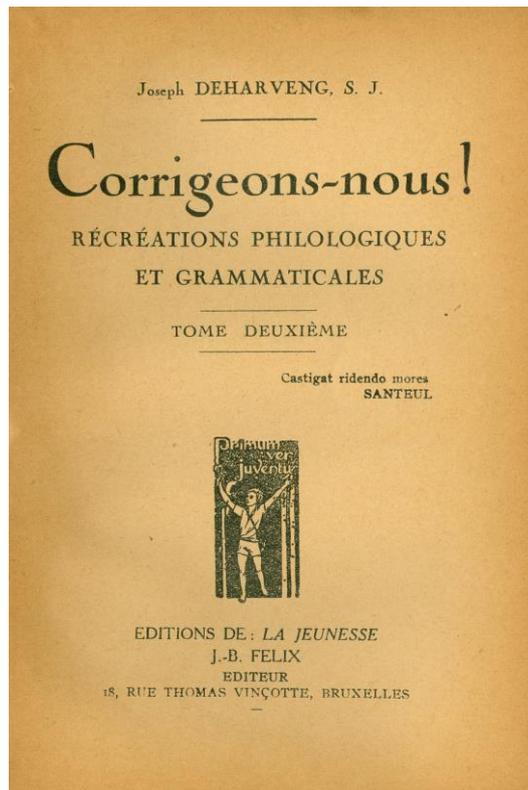
À la Libération, ce dernier est accusé de collaboration économique, se réfugie aux Pays-Bas et confie donc *Bravo !* à Jean-Baptiste Felix. Les rotatives de la S.A.R. sont à l'arrêt pour un temps. Une « nouvelle série » de *Bravo !* est lancée en octobre 1944, toujours imprimée par la S.A.R. selon « l'ours » du journal et éditée par J.-B. Felix, 74, rue de Hennin. Cette adresse est celle de *Femmes d'Aujourd'hui*, qui reparaît au même moment. Toutefois, affaibli par la dislocation du groupe de presse de Jean Meuwissen, confronté à une vive concurrence, notamment celle du *Journal de Tintin*, créé en 1946, et de *Spirou*, qui lui reprennent ses meilleurs dessinateurs, *Bravo !* décline peu à peu et disparaît en 1950, devenant le supplément pour enfants de *Femmes d'Aujourd'hui*⁸.

⁷ *Het Kruis* parut de 1934-1935 à 1940 et ensuite de 1944 à 1965. Sur l'histoire de ce journal, voir : Jozef Boets, *Het Kruis. Een Vlaams parochieblad*, Schoten, 2002.

⁸ Frans Lambeau, *Bravo ! Un hebdo des années 40*, Bruxelles, Algoet, 2000, en particulier p. 7-8, 20 ; Frans LAMBEAU, *Dictionnaire illustré de la bande dessinée belge sous l'Occupation*, [Bruxelles], 2013, p. 67, 177-181, 248.



Outre les périodiques, l'imprimerie Felix produit des travaux de ville et quelques ouvrages, notamment des recueils de poésies de Paul Erève⁹, *Au jardin de mes rêveries* (1922), *Dans les plis de nos drapeaux* (1924), des manuels scolaires catholiques comme *Jésus de Nazareth* :



Les quatre évangiles en un seul, édité par l'Office central de l'Enseignement catholique et l'Union catholique du Saint Évangile (1926) et un manuel du jésuite Joseph Deharveng, *Corrigeons-nous! Récréations philologiques et grammaticales*, édité en six volumes entre 1922 et 1928, à l'enseigne des « Éditions de la jeunesse J.-B. Felix » (t. I-V) puis de la

⁹ Sur Paul Erève, pseudonyme de Paul Grogard (1893-1978), lieutenant d'infanterie de l'armée belge, vétéran de la Grande Guerre, professeur d'histoire et de littérature à l'École royale militaire de Bruxelles, poète, essayiste et conteur, voir : Camille Hanlet, *Les écrivains belges contemporains de langue française, 1800-1946*, Liège, H. Dessain, 1946, II p. 718-719 ; Roger Brucher, *Bibliographie des écrivains français de Belgique, 1881-1960*, Bruxelles, Palais des Académies, 1966, II, p. 84-85.

librairie Albert Dewit (t. VI). Ce « bon usage » avant la lettre, précurseur des travaux classiques de Maurice Grevisse et Joseph Hanse, vise à purifier la langue en traquant notamment les belgicisms. Fervent adepte de l'Action française, le père Deharveng a truffé son *Corrigeons-nous !* de citations de Charles Maurras, Léon Daudet et Bainville, largement évoqués dans ses cours au collège Saint-Michel de Bruxelles, du moins avant la condamnation de l'Action française par Pie XI le 29 décembre 1926¹⁰.

En 1965, un événement inopiné porte un coup fatal à l'imprimerie de la rue de l'Inquisition. Son principal client, les pères augustins de l'Assomption, éditeurs de *Het Kruis*, décident de nommer un nouveau collaborateur chargé des contacts réguliers entre la rédaction et l'imprimerie et de s'adresser désormais à une entreprise anversoise pour la réalisation de leur journal. Selon Jean-Pierre Felix, petit-fils du fondateur de l'imprimerie, il y a à l'origine de cette décision la scission, en 1963, de la province ecclésiastique de Belgique en deux provinces, Belgique-Nord et Belgique-Sud, suivant la frontière linguistique. Dans cette logique, les autorités ecclésiastiques auraient estimé impensable de continuer de faire imprimer un journal flamand à Bruxelles. Or, Jean-Baptiste Felix n'avait jamais établi de contrat, confiant dans les promesses verbales faites par des hommes d'Église ! Mis devant le fait accompli, les fils Felix se rendent à Malines pour tenter de faire respecter la parole donnée, mais en vain. En désespoir de cause, ils ont recours à une procédure judiciaire – fait rarissime, voire sans précédent dans le chef d'un patron catholique, fournisseur de l'Église – mais ils sont déboutés. Ils prennent un avocat, lequel obtient en procédure de conciliation une indemnisation ainsi qu'une promesse de compensation en volume imprimé, égale à la perte subie. Cette dernière ne sera jamais respectée ! L'indemnisation financière sera versée, ultime vexation, sous l'intitulé d'« intervention charitable ».

L'imprimerie travaille pratiquement quatre jours par semaine uniquement pour produire *Het Kruis*. Il faut dire que le tirage de cet hebdomadaire atteint un pic de 95 000 exemplaires par semaine dans les années 1953-1954, soit une consommation annuelle de papier de 710 tonnes. Incapables de compenser à court terme la perte brutale d'une toute grande partie de leur chiffre d'affaire, sans compter la pression de l'évolution technologique mettant à rude épreuve les petites imprimeries, les Felix, la mort dans l'âme, se résignent à cesser leurs activités. Le matériel est vendu et les presses intransportables et d'une technologie devenue obsolète, sont brisées sur place. Les caractères sont rachetés par l'imprimerie Vandenacker, sise rue Gillon à Saint-Josse-ten-Noode, commune limitrophe de Bruxelles. L'atelier et la maison d'habitation attenante sont également mis en vente. L'imprimerie Colorprint s'y installe à son tour, dotée d'un équipement moderne. Charles Felix trouvera un emploi au département imprimerie de la firme C.B.R. (Cimenteries belges réunies) et Guillaume poursuivra sa carrière comme comptable. Un des fils de Charles, Guy Felix, fera aussi carrière dans le secteur de l'imprimerie, comme directeur technique à l'A.S.A.R. (Ancienne Société anonyme de rotogravure d'art) sise à Anderlecht. Quant au fondateur, Jean-Baptiste Felix, il ne survit pas longtemps à la disparition de son entreprise. Il s'éteint le 4 août 1967, à l'âge de 90 ans.

¹⁰ Sur Joseph Deharveng (1867-1929), entré dans la Compagnie de Jésus en 1885, professeur de rhétorique à Liège puis à Bruxelles à partir de 1900, voir : Alain Deneef et Xavier Dusausoit, *Primi inter pares : quelques jésuites insignes*, « Les jésuites belges, 1542-1992. 450 ans de Compagnie de Jésus dans les Provinces belgiques », Bruxelles, Association royale des anciens élèves du Collège Saint-Michel, 1992, p. 330) ; Bernard Stenuit, *Autres portraits*, Bernard Stenuit « Les Collèges jésuites de Bruxelles. Histoire et pédagogie 1604–1835–1905–2005 », Bruxelles, 2005, p. 551-562.

Sources

- Ad. Mertens & Rozez, *Annuaire du commerce et de l'industrie en Belgique*, Bruxelles, Établissements généraux d'imprimerie, 1914 et suiv. ;
- *Annuaire officiel des industries du livre et de la papeterie de Belgique, 1933*, Bruxelles, Fédération patronale belge des industries du livre ;
- Office de la papeterie, 1933 p. 163;
- Lettres de Jean-Pierre Felix (fils de Charles Felix et petit-fils du fondateur), 02.10.2012, ms, 5 p. et 18.10.2012, ms, 3 p.;
- Jean-Pierre FELIX, *L'Imprimerie J. Felix et Fils*, notice manuscrite, [11/2012], 3 p. ;
- Francis Felix, *Inventaire des pièces relatives à l'imprimerie Felix, en possession de Francis Felix, fils de Guillaume Felix et petit-fils de Jean-Baptiste Felix*, tapuscrit, Ernage (Gembloux), novembre 2012, [2] p. ;
- Témoignages de Guy Felix, 14.10.2015, fils aîné de Charles Felix et petit-fils du fondateur.